

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Le Mont - sur - Lausanne

Monsieur Marc Maillard
Président du Conseil communal
du Mont-sur-Lausanne

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Le Mont, le 21 juin 2020

Concerne : Motion pour une redistribution des jetons de présence du conseil communal

Monsieur Le Président, Cher Marc,

Comme nous le savons tous, la situation sanitaire liée au Covid-19 a fortement impacté l'activité de notre Conseil en provoquant des annulations de séances.

Afin d'apporter une modeste contribution à l'effort de soutien pour notre économie locale, je présente la motion suivante :

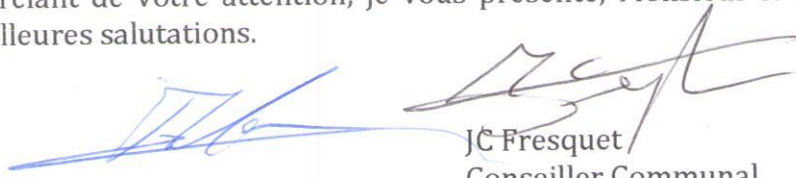
« Le Conseil communal décide qu'une somme équivalente aux jetons de présence dévolus aux séances et votations annulées ainsi qu'aux séances du mois de juin 2020 sera attribuée à un fonds de soutien dont le but unique sera la création d'une brochure de présentation des entreprises sises sur le territoire communal et distribuée à l'ensemble de la population du Mont. Ce fonds, à dépenses liées, sera géré par la Municipalité avec rapport au Conseil sur la manière d'utilisation »

Afin de définir les bénéficiaires, le registre des entreprises fin 2019, disponible auprès de la Police administrative, fera office de liste de référence.

Ce geste montrera l'attachement de notre Conseil à nos entreprises locales.

Cette motion remplace l'interpellation déposée le 21 avril 2020, je vous remercie donc de bien vouloir l'inclure dans le prochain ordre du jour du prochain Conseil. En cas d'acceptation par le Conseil, cette motion sera directement transmise à la Municipalité pour mise en œuvre en la priant d'informer le Conseil de l'action entreprise d'ici à la fin de l'année 2020.

En vous remerciant de votre attention, je vous présente, Monsieur le Président, Cher Marc, mes meilleures salutations.


J.C. Fresquet
Conseiller Communal

Et consorts :

